

TARIFS au 1er septembre 2020

Périscolaire - Tarifs par prestation

	Matin	Restauration	Midi sans repas	Soir
Messia/Chilly	De 1.08 à 1.20 €	De 4.25 à 4.83 €	De 0.90 à 1.00 €	De 1.28 à 1.43 €
Extérieur	De 1.24 à 1.38 €	De 4.32 à 4.98 €	De 1.04 à 1.15 €	De 1.47 à 1.64 €

Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h)

Tarif minimum	Tarif maximum
5.21 €	16.70 €
NTAP – Par séance De 0.24 à 0.27 €	NTAP occasionnel – Par séance 1 €

Pour les familles extérieures à Messia et Chilly, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%.
Dorénavant la tarification est la même pour les ressortissants MSA et CAF.
La Caf participe au financement de la structure.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV ou CESU.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

Aides financières

- Ressortissant MSA : cet organisme accorde des aides pour l'accueil en périscolaire et en extrascolaire. Se renseigner auprès de votre MSA.
- Pour les camps, il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, CCAS, bons camps CAF, aides CE) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès de la responsable.

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs.

Conditions d'annulation

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence, en restauration, soir... de l'enfant doit être signalée à la directrice au moins 24h avant par écrit, répondeur...
- Toute modification d'inscription doit être signalée à la directrice de l'accueil de loisirs, avant le jeudi 10 h, pour la semaine suivante.
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant ou mouvements de grève non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés. En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

les francas

les francas



Commune de
Messia sur Sorne

2020-2021

Accueil de Loisirs Les Ticastors Messia sur Sorne

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Accueil de loisirs « Les Ticastors »

Rue du 19 mars 1962 - 39570 MESSIA SUR SORNE
☎ 03.84.35.29.45 - ticastors.francas39@gmail.com

Francas du Jura 8 bis rue Sébile 39000 Lons-le-Saunier
☎ 03.84.24.35.22 - francas39@wanadoo.fr

Les consignes
sanitaires du moment
seront appliquées.

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés à Messia sur Somme.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 14 ans de Messia sur Somme ou d'autres communes.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.

Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter la responsable du centre.

VACANCES de 7h30 à 18h15

- En journée complète avec repas ou sans repas.
- En demi-journée avec repas.
Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 13h15 à 14h00,
Départ échelonné de 11h30 à 12h15 et 17h00 à 18h15.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant le mois d'août et les vacances de Noël.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Inscriptions

- Les inscriptions se font auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, par le biais de la fiche d'inscription (dernier délai jeudi matin 10h, pour la semaine suivante) :
- En déposant la fiche d'inscription dans la boîte aux lettres du centre.
- En donnant la fiche d'inscription à la directrice de l'accueil de loisirs.

Documents à fournir pour l'inscription

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre dernier avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant

Documents à remplir pour l'inscription :

- Fiche de renseignements
- Tableau d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison

Le dossier d'inscription est valable un an.

OBLIGATOIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin de 7h20 à 8h30 (du lundi au vendredi)

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Nous proposons deux services de repas, un réservé plus particulièrement aux enfants de maternelle et l'autre aux enfants de l'élémentaire. Les enfants de maternelle sont couchés ou en temps calme dès 12h45.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

Le midi sans repas (du lundi au vendredi)

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

Le soir de 16h30 à 18h15 (sauf le mercredi)

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à la fin des TAP.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Départ échelonné.

NTAP Temps d'activités périscolaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30

Les activités proposées permettent à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Elles s'inscrivent dans un projet pédagogique précis et progressif et sont un réel complément au temps de classe, pour favoriser la réussite scolaire. Elles ne sont pas obligatoires → dossier d'inscription spécifique, se renseigner auprès de la responsable de l'accueil de loisirs.

- A la sortie des classes, les enfants inscrits en NTAP, sont pris en charge par l'équipe d'animation.
- A 16h30, les enfants inscrits en périscolaire soir seront accompagnés à l'accueil de loisirs, les enfants utilisant les transports seront accompagnés au bus. Pour les autres, ils se rendront directement au portail de l'école.

L'inscription en restauration doit être effectuée avant le jeudi 10h, dernier délai, pour la semaine suivante.

